

COMPAGNIE DES ARCHERS VEVEY – LA TOUR-DE-PEILZ

Vevey, le 16.01.2012

Chers Archers, membres et parents,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous convoquer pour l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

**Le 22 février 2012
à 20 h. 00
A la pizzeria « Le Veneto »
à la Tour-de-Peilz**

ORDRE DU JOUR :

1. liste de présence
2. nominations des scrutateurs
3. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24.02.2011
4. mutations
5. rapports administratifs :
 - président
 - caissière
 - vérificateurs des comptes
6. rapports techniques :
 - responsable des équipements sportifs
 - entraîneur
7. approbation des rapports
8. nomination du comité
9. nomination des vérificateurs de compte
10. cotisations
11. propositions individuelles
12. divers

Les propositions individuelles doivent être soumises par écrit au comité une semaine avant l'assemblée générale (art. 10 des statuts).

Afin de faciliter le déroulement de la séance, et éviter une lecture fastidieuse du procès-verbal, nous vous invitons à le consulter

En comptant sur la présence de chacun, nous vous prions de recevoir, chers membres, nos sportives et amicales salutations.

Pour le comité